



**Position de SME par rapport au Plan d'Action du Conseil de l'Europe pour la promotion des droits et de la pleine participation des personnes handicapées à la société: améliorer la qualité de vie des personnes handicapées en Europe 2006-2015: questions liées à la santé mentale**

**La situation des personnes ayant des problèmes de santé mentale en Europe**

Les problèmes de santé mentale touchent une partie importante de la population. Une personne sur quatre rencontre à un moment de sa vie un problème de santé mentale.

Pour les usagers des services de santé mentale il existe un grand danger que leurs droits humains ne soient pas respectés. Des milliers de personnes, en Europe, passent de nombreuses années, si ce n'est leur vie entière dans des institutions isolées de la société. La qualité de vie dans ces institutions est variable, mais toutes privent les personnes ayant des problèmes de santé mentale de leur droit de vivre dans la société. Trop souvent leurs droits humains ne sont pas respectés et elles souffrent également de violences, d'abus et de discrimination.

En outre, la stigmatisation qui demeure encore liée aux problèmes de santé mentale conduit à des discriminations. Dans bien des cas tels que l'accès à l'emploi, aux services de santé, aux services sociaux, à l'éducation et à la formation, au logement, aux transports, aux loisirs, les personnes ayant un problème de santé mentale rencontrent des discrimination qui les privent d'une réelle égalité des chances.

Une étude de l'Eurobaromètre<sup>1</sup> portant sur 15 Etats membres de l'UE en 2003 montre que les personnes ayant des problèmes de santé mentale sont souvent perçues comme n'ayant pas les mêmes chances que les autres « en matière d'emploi , de formation ou d'avancement dans l'emploi ».

Le projet de SME intitulé "De l'exclusion à l'inclusion (2006-2008)" arrive aux mêmes conclusions.<sup>2</sup>

**Qu' est-ce que le handicap?**

Le Plan d'Action du Conseil de l'Europe ne contient pas de définition du handicap. Il revient à chaque Etat de définir le handicap.

Mais l'Article 1 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées stipule

« Par personnes handicapées on entend les personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut fait obstacle à la pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres ».

<sup>1</sup> [http://ec.europa.eu/health/ph\\_determinants/life\\_style/mental\\_eurobaro.pdf](http://ec.europa.eu/health/ph_determinants/life_style/mental_eurobaro.pdf)

<sup>2</sup> [http://www.mhe-sme.org/assets/files/From%20Exclusion%20to%20Inclusion-Final%20version\(1\).pdf](http://www.mhe-sme.org/assets/files/From%20Exclusion%20to%20Inclusion-Final%20version(1).pdf)

Le Plan d'Action insiste sur la possibilité laissée à chaque Etat de définir le handicap. Il faudrait inciter les Etats à inclure le handicap mental / maladie mentale dans leur définition, comme cela est fait dans la Convention des Nations Unies. On peut citer par exemple la loi anglaise dite loi portant sur la discrimination en cas de handicap Disability Discrimination Act of 1995<sup>3</sup>, qui cite les personnes ayant des problèmes de santé mentale et les personnes souffrant de dépression (ainsi que d'autres maladies) et qui doivent être protégées de toute discrimination en raison de leur maladie.

## **Principales recommandations de Santé Mentale Europe**

*Principales lignes d'action du Plan d'Action du Conseil de l'Europe pour la promotion des droits et de la pleine participation des personnes handicapées à la société : améliorer la qualité de vie des personnes handicapées en Europe 2006-2015*

### Participation à la vie politique et publique

*" La participation à la vie politique et publique ainsi qu'au processus démocratique est essentielle pour le développement des sociétés démocratiques. Les personnes handicapées devraient avoir la possibilité d'influencer l'avenir de leur pays. C'est pourquoi il est important que les personnes handicapées puissent exercer leur droit de vote et participer aux activités politiques et publiques.*

*Il est nécessaire de s'efforcer de créer un environnement dans lequel les personnes ayant des problèmes de santé mentale soient encouragées à participer à la vie politique au niveau local, régional, national et international. Or, cela n'est possible que si l'on crée les conditions permettant à chacun de jouir de ses droits politiques."*

- De fait, les personnes ayant des problèmes de santé mentale sont exclues de la vie politique. On peut voir à cela deux raisons principales. La première est que les personnes ayant des problèmes de santé mentale importants sont souvent enfermées dans des établissements et privées de leurs droits (les dispositions de tutelle faisant qu'une personne prend les décisions à leur place). La deuxième raison est que les personnes ayant des problèmes de santé mentale (pas seulement celles qui vivent en établissement) ont des difficultés à comprendre le message diffusé par les partis politiques.
  
- **Recommandations:** il serait utile d'inciter les Etats membres à créer un dispositif juridique facilitant le vote des personnes ayant des problèmes de santé mentale en rendant les programmes des partis politiques accessibles et en créant des lieux de vote pour les personnes qui sont dans des établissements. Lorsque ces personnes bénéficient d'une protection juridique, un système devrait exister leur permettant de passer de la tutelle à une autre forme d'aide à la décision.

### Education

*"L'éducation est un facteur essentiel d'intégration sociale et d'indépendance pour tous les individus, y compris les personnes handicapées/ ayant des problèmes de santé mentale. Les*

---

<sup>3</sup> [http://www.direct.gov.uk/en/DisabledPeople/RightsAndObligations/DisabilityRights/DG\\_4001068](http://www.direct.gov.uk/en/DisabledPeople/RightsAndObligations/DisabilityRights/DG_4001068)

*influences sociales comme celles de la famille et des amis y contribuent aussi mais, aux fins de la présente ligne d'action, l'éducation couvre toutes les étapes de la vie et comprend l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, supérieur et professionnel ainsi que l'apprentissage tout au long de la vie. Donner aux personnes handicapées (ayant des problèmes de santé mentale) la possibilité de participer aux structures d'enseignement ordinaire est important, non seulement pour elles mais aussi pour les personnes non handicapées qui prendront ainsi conscience du handicap en tant qu'élément de la diversité humaine. La plupart des systèmes éducatifs prévoient l'accès des personnes handicapées au cursus ordinaire et, le cas échéant, à des dispositifs spécialisés. Les structures de l'enseignement ordinaire et les dispositifs spécialisés devraient être encouragés à travailler ensemble pour soutenir les personnes handicapées dans leur milieu local, sans pour autant perdre de vue l'objectif de la pleine inclusion."*

*L'accès des enfants ayant des problèmes de santé mentale aux structures d'enseignement ordinaire n'est pas toujours possible pour les raisons suivantes:*

- Les enfants ayant des problèmes de santé mentale sont parfois empêchés d'aller à l'école pendant des mois parce qu'ils ont besoin de faire un séjour dans un établissement psychiatrique
- Les enfants dont les parents ont des problèmes de santé mentale ne peuvent parfois pas aller à l'école parce qu'ils s'occupent de leurs parents (lorsque la mère a des problèmes de santé mentale, que le père travaille, l'enfant doit s'occuper du reste de la famille et il ne lui reste pas de temps pour faire ses devoirs).
- Les enfants ayant des problèmes de santé mentale ont des besoins particuliers d'éducation ; ils ont par exemple besoin de soutien scolaire et de soutien pour faire leurs devoirs.
- Les parents des enfants ayant des problèmes de santé mentale peuvent connaître des difficultés dans l'emploi à cause de l'exclusion de leurs enfants dans les systèmes scolaires et dans les services de santé mentale.
- Dans certains pays d'Europe les enfants ayant des problèmes de santé mentale ne peuvent pas aller à l'école en raison du manque d'infrastructures assurant leur soutien scolaire. Un pourcentage élevé de jeunes gens ayant des problèmes de santé mentale quittent l'école sans avoir obtenu de qualification ou sont exclus de l'école ; ils sont dépréciés et souffrent de ce fait d'une continuelle stigmatisation et de discriminations et n'ont que peu d'attentes en ce qui concerne leur avenir (voir le document de SME sur l'inclusion active des personnes qui sont éloignées du marché du travail<sup>4</sup>)
- **Recommandations: Une action de sensibilisation portant sur les besoins éducatifs des enfants ayant des problèmes de santé mentale et sur leur inclusion dans la société lorsqu'ils sont admis dans des établissements isolés serait un premier pas. On peut trouver des exemples de bonnes pratiques pour alléger la tâche et combattre l'exclusion des enfants dont les parents ont des problèmes de santé mentale. Les législations et politiques concernant la non discrimination des enfants, des adolescents et des adultes handicapés doivent mettre l'accent sur toutes les phases de l'éducation depuis la petite**

---

<sup>4</sup> <http://www.mhe-sme.org/assets/files/publications/MHE%20Contribution%20on%20Active%20Inclusion.pdf>

**enfance jusqu'à la formation continue des adultes (dans le domaine de la santé mentale, la discrimination est liée à la stigmatisation) Le diagnostic précoce doit être amélioré ainsi que des mécanismes de soutien. Des informations doivent être données aux familles et aux proches ainsi qu'aux autres étudiants ou camarades.**

#### Emploi, orientation et formation professionnelle

*"L'emploi, l'orientation et la formation professionnelle sont des facteurs essentiels de l'inclusion sociale et de l'indépendance économique des personnes handicapées. Il faut des lois, des mesures politiques et des services pour assurer l'égalité des chances des personnes handicapées pour trouver et conserver un emploi. L'égalité d'accès à l'emploi devrait être renforcée par la combinaison de mesures contre la discrimination avec des mesures positives et par l'inclusion des questions concernant l'emploi des personnes handicapées dans les politiques générales concernant l'emploi."*

- Les objectifs listés dans le Plan d'Action répondent bien aux difficultés que rencontrent les personnes ayant des problèmes de santé mentale car celles-ci peuvent se trouver exclues du marché du travail dans certains pays d'Europe en raison de leurs déficiences psychosociales. Les personnes ayant des problèmes de santé mentale constituent un des groupes les plus importants de chômeurs dans tous les Etats membres. La situation est particulièrement difficile pour les adolescents ayant des problèmes de santé mentale qui entrent dans la vie professionnelle et sont en début de carrière. Dans tous les Etats membres on constate un manque de possibilités d'emploi pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale ; les employeurs ont encore tendance à la stigmatisation, la discrimination et les mythes sur la maladie mentale sont fort répandus. La plupart des efforts faits en direction des groupes vulnérables concernent les personnes handicapées mais les services de l'emploi ne savent pas comment s'y prendre lorsque ces personnes ont des problèmes de santé mentale.
- En ce qui concerne les allocations de chômage la grande majorité des pays européens accordent une protection sociale aux chômeurs sous la forme d'une aide financière à ceux qui ne peuvent pas travailler. Les personnes ayant des problèmes de santé mentale bénéficient souvent d'une pension pour maladie ou d'une rente pour incapacité au lieu d'une allocation de chômage et ceci peut limiter leur accès aux services de l'emploi dont la mission est d'aider les personnes à retrouver un emploi.
- **Recommandations:** Toutes les recommandations devraient contenir des mesures de lutte contre la stigmatisation. Il faut trouver des bonnes pratiques relatant les expériences de personnes ayant des problèmes de santé mentale et leur retour à l'emploi. SME prépare actuellement une campagne destinée à montrer les aptitudes des personnes ayant des problèmes de santé mentale. Ceci pourrait être utilisé pour la création de recommandations pour l'inclusion des personnes ayant des problèmes de santé mentale dans le marché du travail. La mise en place de formations particulières pour ces personnes doit être encouragée.

## Transports

*"Le développement et la mise en œuvre, à tous les niveaux, de politiques de transports accessibles peuvent se traduire par une amélioration considérable de l'accessibilité des services de transports à toutes les personnes handicapées. Ceci constitue une condition préalable à leur indépendance, à leur pleine participation au marché du travail et à leur participation active à la société."*

- Le manque de transports dans les zones rurales oblige les personnes ayant des problèmes de santé mentale à avoir recours à l'hospitalisation au lieu de pouvoir fréquenter des centres de jour.
  
- **Recommandations: voir le document " déficience cognitive, santé mentale et transports"<sup>5</sup>**

## Vie dans la société

*"Les personnes handicapées devraient pouvoir vivre de manière aussi autonome que possible et choisir leur mode et leur lieu de vie ». Les possibilités de mener une vie indépendante et d'inclusion sociale sont avant tout créées par le fait de vivre dans la société. « Pour ce faire, il faut mettre en place des politiques et des stratégies facilitant le passage d'une prise en charge en établissement vers des structures au sein de la société, allant de logements indépendants à de petites unités d'habitation collectives avec accompagnement. » Ceci implique une approche coordonnée de fourniture de services et de structures pilotés par les usagers, située dans la collectivité et centrée sur un soutien individualisé."*

- les personnes ayant des problèmes de santé mentale sont souvent coupées du monde extérieur lorsqu'elles vivent dans des établissements fermés et qu'elles ne disposent pas de liberté de choix concernant leur mode et leur lieu de vie. La réaction négative des voisins est fréquente et rend les choses difficiles (stigmatisation)
  
- **Recommandations: Il faut rassembler les bonnes pratiques concernant les personnes ayant des problèmes de santé mentale qui vivent dans la société. Le droit des personnes ayant des problèmes de santé mentale à décider de l'aide qui leur est apportée doit leur être garanti, conformément à l'article 12 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.**

## Soins de santé

*"Les personnes handicapées tout comme les personnes non handicapées ont besoin de soins de santé et devraient avoir un droit égal à des services de santé de qualité et respectueux des droits de leurs usagers. Il est dès lors important que les professionnels de santé soient formés au respect du modèle social du handicap."*

- Santé physique et santé mentale sont de la même importance et interagissent l'une sur l'autre. La santé mentale reste souvent non diagnostiquée, sous-estimée et mal soignée particulièrement en ce qui concerne les groupes les plus vulnérables (les enfants, les adolescents, les femmes, les migrants et les personnes âgées).

---

<sup>5</sup> <http://www.oecdbookshop.org/oecd/display.asp?K=5KZ83RP96WTG&DS=Dficience-cognitive-sant-mentale-et-transports>

- La dépression est un des troubles les plus fréquents qui affecte une femme sur six en Europe et on estime qu'en 2020 ce sera la maladie la plus répandue dans les pays développés et la seconde cause de handicap. On sait qu'au niveau de l'Union Européenne environ 59.000 suicides sont commis chaque année dont 90% seraient causés par un trouble mental. Les groupes vulnérables et marginalisés, comme les chômeurs, les migrants, les personnes ayant une déficience, les personnes victimes d'abus et les toxicomanes sont le plus exposés à souffrir de problèmes de santé mentale. L'augmentation de la population âgée en Europe entraîne une augmentation des troubles liée à la dégénérescence neurologique.
- Les personnes ayant des problèmes de santé mentale ont plus de chance d'avoir des problèmes de santé physique.<sup>6</sup>
- les personnes ayant des problèmes de santé mentale se voient souvent refuser les soins de santé adéquats (par exemple les soins dentaires, les contrôles habituels de tension, de cholestérol et autres)
- **Recommandations: voir le projet de Santé Mentale Europe " harcèlement et discrimination rencontrés par les personnes ayant des problèmes de santé mentale dans les services de santé"<sup>7</sup>; il faut faire des efforts en matière de prévention. Le travail social peut prévenir le mauvais état de santé mentale, notamment en ce qui concerne les groupes les plus vulnérables. Dans les cas où la prévention s'avère insuffisante, il faut encourager et faciliter l'accès non-discriminatoire à un traitement thérapeutique. Les personnes ayant des problèmes de santé mentale devaient avoir accès à une information complète sur les formes innovantes de traitement. Améliorer l'accès aux services généraux de santé doit être une priorité pour mieux répondre aux besoins spécifiques des personnes ayant des problèmes de santé mentale.**

### Réadaptation

*"Afin de prévenir l'aggravation des déficiences, d'atténuer ses conséquences et d'augmenter l'indépendance des personnes handicapées des programmes de réadaptation devraient être mis en œuvre comprenant une série de services basés dans la société et accessibles aux personnes chaque fois que possible et souhaitable."*

- Les personnes ayant des problèmes de santé mentale ont des besoins particuliers en matière de réadaptation. Tout comme les autres personnes handicapées, elles ont besoin de soutiens pour s'adapter à la vie de la société. Le niveau de soutien devra dépendre de chaque situation et de ce qu'on sait de la personne plutôt que du degré de gravité de sa déficience. Les usagers parlent en général de guérison comme du voyage de retour vers la vie.

---

<sup>6</sup> Voir le papier vert de la Commission européenne : Améliorer la santé mentale de la population: Vers une stratégie sur la santé mentale pour l'Union européenne

[http://ec.europa.eu/health/ph\\_determinants/life\\_style/mental/green\\_paper/mental\\_gp\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/health/ph_determinants/life_style/mental/green_paper/mental_gp_fr.pdf)

<sup>7</sup> <http://www.mhe-sme.org/en/our-projects/past-projects/harassment-and-discrimination.html>

- **Recommandations:** La réadaptation devrait comprendre une sensibilisation à la dignité humaine des personnes ayant des problèmes de santé mentale et à leur capacité d'autonomie afin d'éliminer la stigmatisation. Les programmes de réadaptation devraient être faits avec les usagers ou avec les associations d'usagers.

### La protection sociale

*"Les services issus du système de protection sociale qui comprennent la sécurité sociale, l'aide sociale et les services sociaux peuvent contribuer à améliorer la qualité de vie des personnes qui en bénéficient. Les personnes handicapées devraient pouvoir bénéficier de tous ces services de manière appropriée et à égalité avec les autres. Les politiques en faveur d'un passage de la situation d'allocataire vers celle de l'emploi devraient être encouragées chaque fois que possible."*

- Dans de nombreux pays les personnes ayant des problèmes de santé mentale sont exclues du système d'assurance santé et ne bénéficient pas de couverture santé.
- **Recommandations:** il faudrait que des recommandations soient élaborées visant à ce que les personnes ayant un problème de santé mentale ne soient pas exclues des systèmes de protection sociale car cela fait partie de leur inclusion réelle dans la société (l'inclusion réelle comprend l'emploi rémunéré, un minimum de revenus et de bons services sociaux). Il faudrait rassembler les bonnes pratiques afin de montrer aux Etats membres qu'il est possible d'inclure les personnes ayant des problèmes de santé mentale dans leur système général de protection sociale.

### Protection juridique

*"Les personnes handicapées doivent avoir accès à la justice sur la même base que les autres citoyens. La protection légale comprend des mesures adéquates pour que ces personnes ne soient pas discriminées en raison de leur handicap. Des dispositions juridiques et administratives appropriées sont nécessaires afin de prévenir et de combattre les discriminations."*

- Les personnes ayant des problèmes de santé mentale subissent fréquemment des discriminations et leurs droits ne sont pas toujours respectés, surtout lorsqu'elles sont enfermées dans des établissements isolés. Les atteintes à leur dignité humaine et à leurs autres droits fondamentaux sont deux fois plus fréquentes que pour les autres personnes.
- Il arrive souvent que la capacité juridique des personnes ayant des problèmes de santé mentale ne soit pas reconnue selon les législations de protection juridique.
- **Recommandations:** Il faudrait établir certaines dispositions de protection comme une procédure de médiation ou le soutien d'un médiateur pour répondre aux besoins des personnes ayant un problème de santé mentale et garantir que leurs droits soient respectés. Il faudrait prendre des dispositions pour que les personnes ayant des problèmes de santé mentale puissent rencontrer des avocats. Des programmes pour faciliter l'accès à la justice

doivent être mis en place (avec les informations nécessaires) en prévoyant dans ces cas le soutien des personnes ayant des problèmes de santé mentale. Les législateurs, les personnels des administrations, le personnel judiciaire et médical devraient bénéficier d'une formation adéquate. Il faudrait encourager les Etats membres à trouver des alternatives à l'enfermement ET/OU à le soumettre à une procédure judiciaire (avec accès à un avocat, possibilité de faire appel contre le jugement ou la décision d'enfermement). La protection juridique ne doit jamais limiter la capacité juridique.

#### Protection contre la violence et les abus

*"La société a le devoir de veiller à ce que les personnes soient protégées contre les violences et les abus. Il faut des politiques de sauvegarde des personnes handicapées contre toutes les formes d'abus et de violence garantissant également un soutien approprié aux victimes de tels agissements."*

- Les personnes ayant des problèmes de santé mentale sont particulièrement exposées au risque d'abus ou de négligence. Elles ont tout particulièrement besoin d'être protégées contre la violence, surtout lorsqu'elles ont enfermées dans des institutions loin du regard extérieur.
- Les femmes ayant des problèmes de santé mentale se plaignent de violences et demandent à vivre dans des services réservés aux femmes.
- **Recommandations:** Les règlements des établissements psychiatriques devraient contenir des mesures particulières dont le suivi devrait être assuré par un groupe de soignants afin de pouvoir mieux protéger les patients contre les violences auxquelles on pourrait avoir recours, notamment en cas de crise liée à l'état de santé de la personne. Les bonnes pratiques devraient être portées à la connaissance de tous, par exemple pour montrer les alternatives à l'isolement.

#### Sensibilisation

*"C'est le problème principal que l'on retrouve dans tout le Plan d'action. Il faudrait combattre les comportements discriminatoires et la stigmatisation et mettre en place une information accessible et objective sur les conséquences des déficiences afin de promouvoir une meilleure connaissance des besoins et des droits des personnes handicapées dans la société. Des actions devraient être entreprises afin de changer les attitudes négatives envers les personnes handicapées et parler des questions concernant le handicap dans toutes les publications officielles et dans les médias."*

- Les personnes ayant des problèmes de santé mentale souffrent de stigmatisation parce qu'aucune information n'est faite sur ce qu'elles vivent réellement ni sur ce qu'est leur maladie ou leur handicap mental.

**Recommandations:** Dans le domaine de la santé mentale, la sensibilisation devrait porter essentiellement sur le poids que cela représente pour les personnes concernées. Il faudrait communiquer des informations sur ce qu'est la maladie mentale et donner des chiffres (1 personne sur 4 aura un jour un problème de santé

mentale). Il faudrait aussi expliquer le lien entre handicap et problème de santé mentale afin de lutter contre la stigmatisation de la maladie mentale et de créer une législation correcte dans le domaine de la non discrimination pour des raisons de handicap.

Un appel aux Etats membres devrait encourager le développement de la prise de conscience de l'importance d'une bonne santé mentale, et ce particulièrement en direction des professionnels de la santé et des groupes cibles comme les parents, les enseignants, les personnels des services sociaux et des services de la justice, des employeurs, des soignants et du public en général.

Il faudrait s'attacher à améliorer le niveau de connaissance concernant la santé mentale et le lien entre santé mentale et années de vie saine notamment en ayant recours à l'information claire, accessible et facile à comprendre. Améliorer les connaissances est un outil très important pour favoriser l'inclusion sociale car c'est un moyen efficace de combattre la stigmatisation qui est attachée à la maladie mentale.

#### Discrimination multiple

La question de la discrimination multiple en particulier en ce qui concerne les femmes ayant des problèmes de santé mentale et les jeunes, les personnes âgées ainsi que les migrants ayant des problèmes de santé mentale est vraiment très importante.

**Recommandation:** Il est important de considérer les personnes handicapées ayant des besoins d'assistance élevés et les personnes ayant des problèmes de santé mentale comme des citoyens ayant tous les droits des citoyens. La recherche concernant la discrimination multiple doit être encouragée ainsi que des campagnes de sensibilisation sur le sujet. Une base de données sur la question devrait être créée ainsi que des formations et une large éducation sur le sujet.

#### **A propos de Santé Mentale Europe**

Santé Mentale Europe est une organisation engagée dans la promotion d'une vision positive de la santé mentale, la prévention de la détresse psychique, l'amélioration des soins, la lutte pour l'inclusion sociale et la protection des droits humains des personnes ayant des problèmes de santé mentale. SME souhaite une Europe où la santé mentale et le bien-être soient une des priorités politiques figurant dans le programme sanitaire et social, où les personnes ayant des problèmes de santé mentale soient des citoyens à part entière et aient accès aux services et aux soutiens dont elles ont besoin, où leur participation significative soit garantie à tous les niveaux de décision et partout dans les services administratifs. Les valeurs de SME sont celles de dignité et de respect, d'égalité des chances, de liberté de choix, de non discrimination, d'inclusion sociale, de démocratie et de participation.